

TEST D'ÉQUIVALENCE DE NIVEAU DE SCOLARITÉ (TENS)

*Guide à l'intention
du candidat*



*À partir de la date du 1^{er} examen, vous avez six mois pour compléter
les examens du « Test d'Équivalence » y compris les reprises.*

TEST D'ÉQUIVALENCE DE NIVEAU DE SCOLARITÉ (TENS)

LE TENS

C'est une évaluation composée de **sept (7) examens** à choix multiple qui évalue vos connaissances générales en français-grammaire, français-compréhension de texte, mathématique, anglais langue seconde, sciences humaines, sciences économiques et sciences de la nature.

À QUOI SERT LE TENS?

Un test d'équivalence de niveau de scolarité ne remplace pas le diplôme d'études secondaires (DES), mais favorise l'accès à certains emplois exigeant une équivalence et vous rend admissible à la formation professionnelle de niveau secondaire (DEP) et à certaines attestations d'études collégiales (AEC).

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Il faut avoir 16 ans au 30 juin de l'année en cours pour s'inscrire au TENS.

Le test d'équivalence de niveau de scolarité (TENS) est offert aux adultes n'ayant pas terminé leurs études secondaires, **mais qui ont acquis des connaissances équivalentes.**

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE AU TENS

Vous devez obligatoirement réussir les deux examens de français et trois examens parmi les cinq optionnels.

Français – grammaire Français – compréhension de texte	Obligatoire Obligatoire
Mathématique Anglais, langue seconde Sciences humaines Sciences économiques Sciences de la nature	Optionnel Optionnel Optionnel Optionnel Optionnel

LES DÉLAIS

- Vous avez une année à partir de la date d'inscription pour débiter vos examens, à défaut de quoi vous devrez vous réinscrire et déboursier à nouveau les frais;
- À partir de la date **du premier test**, vous avez **6 mois** pour compléter les examens incluant les reprises, s'il y a lieu.

LES REPRISES ADVENANT UN ÉCHEC

Vous avez droit à une reprise pour chaque examen échoué. Si vous échouez à vos reprises et que vous n'avez pas réussi cinq examens sur sept, **dont les deux de français**, vous devrez attendre un an **après la date de votre dernier examen** et vous inscrire à nouveau. Notez que des frais de 10,00 \$ s'appliquent pour chaque examen nécessitant une reprise.

LA DURÉE DES EXAMENS

Le temps maximum pour *chaque test est de 90 minutes*, sauf en *mathématique qui est de 150 minutes*.

LE SEUIL DE RÉUSSITE

La note de passage est de 60 % pour tous les tests.

LE MATÉRIEL PERMIS

Un crayon à mine, une efface et une calculatrice **simple** pour l'examen de mathématique.

LA PASSATION DES EXAMENS (QUAND ET OÙ)

Du **lundi au jeudi**, selon la disponibilité de la salle d'évaluation **au local 205** (voir l'horaire ci-dessous). Prévoir vous présenter **10 minutes** avant l'heure de votre test à ce local.

Horaire de la salle d'évaluation

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AM 8 h 00 à 11 h 15	Fermé	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Fermée
PM 12 h 20 à 15 h 40	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Fermée
SOIR 18 h 00 à 21 h 00	Fermée	Ouverte	Ouverte	Fermée	Fermée

* **HORAIRE D'ÉTÉ** : La salle d'évaluation est fermée en soirée de la mi-juin au début de septembre.

*Vérifier les périodes de fermeture du centre à cead.cssd.gouv.qc.ca.

LES RÉSULTATS

Une fois tous vos tests et/ou reprises complétés, vous recevrez du Centre de services scolaire des Draveurs (CSSD) votre résultat par la poste dans les **dix (10) prochains jours ouvrables**.

Si vous avez réussi et que vous obtenez l'AENS, un document officiel du MEES vous sera envoyé par la poste dans **les trois mois** suivant la réception de votre attestation provisoire.

INSCRIPTION

Vous trouverez le formulaire d'inscription en ligne à sarca.cssd.gouv.qc.ca, sous « Nos services ».

*Vérifier les périodes de fermeture du centre à cead.cssd.gouv.qc.ca.

Votre inscription au TENS **est valide pour une année à partir de la date de votre inscription.**

Centre d'Éducation aux Adultes des Draveurs/ Édifice l'Escale

Guichet d'inscription local 139

85, rue du Barry

Gatineau (Québec) J8T 3N5

LORS DE L'INSCRIPTION, VOUS DEVEZ APPORTER

- L'original du certificat de naissance de l'état civile ou fiche d'immigration ou carte de citoyenneté ou carte de résident permanent;
- Votre carte d'assurance-maladie **valide** ou votre permis de conduire du Québec **valide**;
Consultez le site des SARCA (sarca.cssd.gouv.qc.ca) pour connaître le coût du TENS et des cahiers préparatoires. Payable en argent comptant, carte de débit, VISA ou MasterCard. **Notez que ces frais ne sont pas remboursables.**
- **À l'examen, vous devrez vous identifier en présentant votre carte d'assurance maladie ou votre permis de conduire valide.**

VOTRE PERSONNE-RESSOURCE

Mme Chantal Rochon vous accompagnera tout au long de votre TENS : **819-503-8039, poste 23224**

LES MODALITÉS ADMINISTRATIVES

Le service d'administration du TENS et de la reprise des tests pour un candidat doit être donné par **un seul** centre de services scolaire.

LA PRÉPARATION AU TENS

Des cahiers préparatoires sont disponibles sur le site Internet des SARCA à l'adresse suivante : sarca.cssd.gouv.qc.ca sous « *Nos services* ».